

Commission des Opérations de Bourse : le Service de la Gestion et de l'Épargne modifie son organisation

Dans un souci d'amélioration permanente de la qualité d'exécution de ses missions, le Service de la Gestion et de l'Épargne de la Commission des Opérations de Bourse a modifié son organisation **pour l'agrément et le suivi des OPCVM généraux et de leurs sociétés de gestion**. Toutes les sociétés de gestion ont été informées par courrier de ce changement et des coordonnées de leur nouvel interlocuteur. L'organisation relative aux autres missions du service est inchangée.

Les modifications mises en œuvre concernent uniquement **la section en charge de l'agrément et du suivi des OPCVM généraux et de leurs sociétés de gestion**.

L'organisation retenue établit une **distinction** entre les sociétés de gestion qui soumettent **annuellement un nombre important d'OPCVM** à l'agrément de la Commission des Opérations de Bourse et les sociétés de gestion qui, en raison d'un **positionnement stratégique différent**, n'ont recours qu'**épisodiquement** à cette procédure.

Les sociétés de gestion rentrant dans la première catégorie seront suivies au sein de deux pôles spécialisés dans l'agrément d'OPCVM : le pôle « Groupes financiers - Produits classiques » et le pôle « Gestion alternative – Produits structurés ».

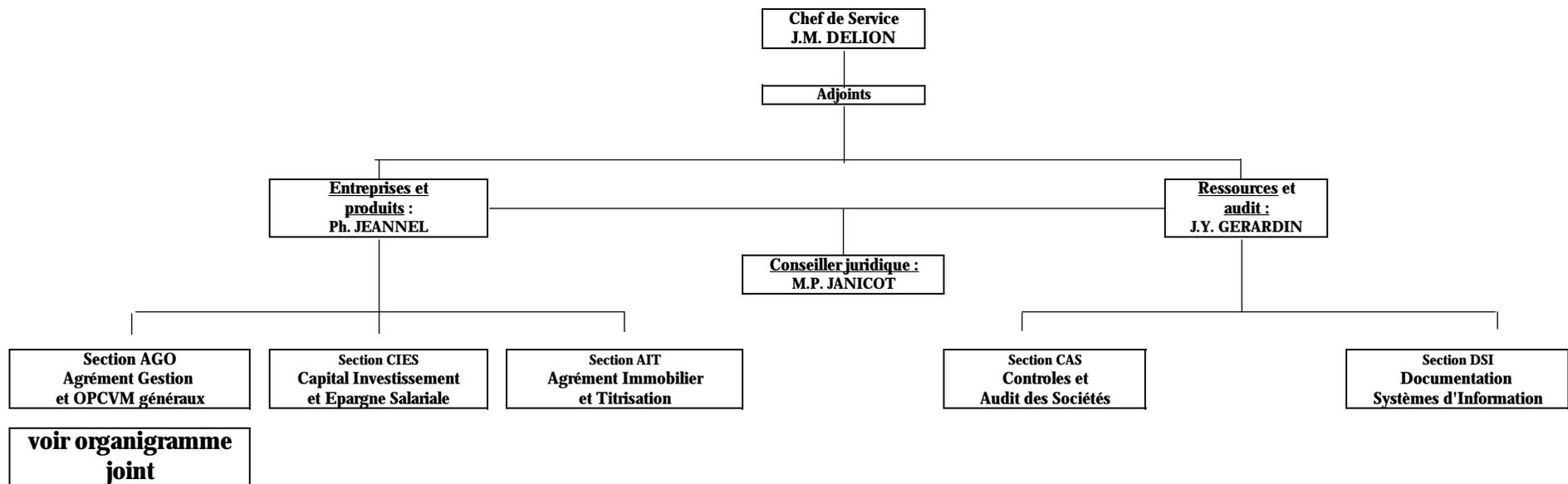
Les sociétés de gestion rentrant dans la seconde catégorie seront suivies au sein d'un troisième pôle intitulé « Sociétés de gestion (hors groupes financiers) ».

Ainsi, chaque société de gestion aura un interlocuteur unique au sein de l'un de ces trois pôles pour le suivi de son programme d'activité.

En revanche, une société de gestion pourra avoir des interlocuteurs différents pour l'agrément de ses produits : en effet, selon leur complexité, les dossiers seront orientés soit vers le pôle « Groupes financiers – Produits classiques » soit vers le pôle « Gestion alternative – Produits structurés ».

Cette nouvelle organisation permettra aux sociétés de gestion d'avoir pour chaque dossier présenté un interlocuteur spécialisé dans ce type de dossier. Ceci permettra d'améliorer le délai et les modalités de traitement des dossiers présentés.

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE LA GESTION ET DE L'EPARGNE



Service de la Gestion de l'Épargne
Section « Agrément Gestion et OPCVM généraux »
Organigramme au 9 septembre 2002

Nadine
RIGUTTO
(P6121)

Marc LAGLACE
(P6152)

Pauline LECLERC GLORIEUX
(P6101)

Groupes financiers
Produits classiques

Gestion alternative
Produits structurés

support

Sociétés de gestion (hors groupes
financiers)

Micaella Huet
(P6149)

Roland Hoff
Bruno Quiniou
Benjamin Serra
Magali Hardy

Claire Crasnier
(P6123)

Olivier Lafon
Louis Logre

JF Carpentier
Eliane Giraudier
Caroline Pradeau

MF Gimeno

Rodolphe Belon (groupes étrangers)
Catherine Chaussade (assurances)
Anne Rigaud (indépendants)

Yolande Quelhas (passeports)